

Mc 1, 40-45 Guérison d'un lépreux

(Mt 8, 1-4 ; Lc 5, 12-16)

« *Si tu le veux, tu peux me purifier* »

Au livre du Lévitique, la loi est claire : tout homme ayant contracté la lèpre habitera à l'écart, son habitation sera hors du camp. Or l'Évangile nous rapporte qu'un lépreux vient auprès de Jésus... Il transgresse ainsi la loi de Moïse...

La rencontre du lépreux et de Jésus, c'est la rencontre de deux libertés faites l'une pour l'autre :

- Celle du lépreux qui reconnaît en Jésus son Sauveur, jusqu'à braver les interdits.
- Celle de Jésus qui, par miséricorde, accepte de se laisser approcher par cet homme et de le guérir de ce qui fait son opprobre.

Mais il n'y a pas de liberté sans épreuve ! Après l'épreuve de la maladie et sa guérison, l'homme doit affronter une autre épreuve, celle de l'obéissance : il doit aller se montrer aux autorités selon la loi juive.

Après sa guérison, il redevient libre et devra obéir à la loi de liberté de Dieu, une loi d'inclusion. Il devra réintégrer la vie sociale sous peine de repartir dans l'exclusion.

La rencontre du lépreux et de Jésus, c'est donc aussi la rencontre de deux obéissances :

- Celle de l'homme... encore défaillante.
- Celle du rédempteur venu sauver l'homme du péché et de la mort par obéissance à son Père, et qui, elle, n'est jamais défaillante.

Il n'y a pas de liberté sans obéissance à la Vérité. Pour cet homme, cela commence par l'obéissance à la loi mosaïque. Pour nous, le pardon des péchés nous rend intimes du Christ, mais cette intimité est conditionnée à l'obéissance à la loi d'amour et de Vérité qui nous lie à lui désormais.

Comme la guérison du lépreux, le pardon des péchés remet l'homme debout.

Extrait d'un article dans « Prie en chemin »

11/02/24